JOURNAL FRANZ WEBER

juillet | août | septembre 2018 | No. 125







«Éducation! Protection! Sensibilisation du public au monde marin!» Les exploitants des aquariums géants ne se lassent pas d'emballer de mots sonores et séduisants leurs modèles commerciaux uniquement tournés vers le profit. Mais pour la Fondation Franz Weber, leurs établissements sont dépassés.



Les sondages le montrent: la majorité de la population exige de la viande «d'animaux élevés dans le respect de leurs besoins». Mais la consommation de denrées d'origine animale est majoritairement couverte par l'élevage industriel. L'initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse» veut y mettre fin.



À Zurich, un projet ferroviaire contre les arbres.

La deuxième étape du projet de tram de la vallée de la Limmat prévoit l'abattage d'environ quatre cents arbres de plus de cinquante ans — dont une allée bordée de quatre-vingt-dix érables. Le 23 septembre, les habitants de Zurich auront la possibilité de rejeter ce projet de destruction de la nature.

Éditorial	3
En bref	4 – 5
Chevaux de Salta — une victoire pour la cause animale en Argentine	6 – 9
Equidad — Histoires de chevaux	10 – 11
Corrida — Comment réduire ses partisans au silence en 4 leçons	12 – 13
Aquariums géants — Le pillage des océans joliment présenté	15 – 18
Élevage intensif — La torture légalisée	20 – 26
Prendre le taureau par les cornes — Oui à l'initiative pour les vaches à cornes!	27 – 29
Les lecteurs ont la parole	30
Un arbre comme vous et moi – Le billet d'Alika Lindbergh	31 – 33
Arbres de la vallée de la Limmat — L'écologie contre la nature	34 – 35
Éléphants argentins — La voie est libre pour Merry	36 – 37
Giessbach – Invitation à passer des moments inoubliables	38

IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER

REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION: Matthias Mast, Hans Peter Roth, Vera Weber, Nathanaël Schaller

PARUTION: 4 fois l'an

CONCEPT: KARGO Kommunikation GMBH,

MISE EN PAGE: Gianpaolo Burlon IMPRESSION: Swissprinters AG

ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, BP 257, 3000 Berne 13, Suisse

T: +41 (0)21 964 24 24 | E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch | 🚮

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction. Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

imprimé en suisse









POUR VOS DONS:

Compte postal: 18-611/-3, Fondation Franz Weber, 3000 Berne 1: IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

EDITORIAL



VERA WEBERPrésidente de la Fondation Franz Weber

Chère lectrice, cher lecteur

En septembre 2014, j'ai eu l'honneur de prendre officiellement les rennes de la Fondation Franz Weber, remises des mains de mon père. Succéder à un personnage aussi fort, aussi charismatique et aussi célèbre pour ses réussites que Franz Weber n'est pas une mince affaire. Les comparaisons sont inévitables, et les attentes envers la fille en sont d'autant plus élevées.

Je me suis plongée corps et âme dans le travail de la Fondation Franz Weber en mai 1999. La protection des animaux et de la nature, des paysages et du patrimoine a – de manière intrinsèque – toujours fait partie de ma vie. Il coulait donc de source que je soutienne activement ma mère et mon père dans leur combat constant pour un monde meilleur. La Fondation qu'ils ont créée est un instrument puissant, influant et efficient. En bientôt vingt ans, j'ai pu observer, comprendre et apprendre ce qu'est la vie de combattant performant, de militant, d'engagé. L'apprentissage a été rude, et il le demeure encore aujourd'hui. Cela étant, les résultats que la Fondation Franz Weber (FFW) parvient à obtenir pour les animaux et la nature constituent une motivation immense pour continuer, et surtout pour toujours améliorer, ce travail si important.

C'est uniquement grâce à notre équipe d'hommes et de femmes engagés et professionnels, que les avancées de la FFW pour la cause animale et pour la protection de la nature sont possibles. Et ce n'est que grâce à votre soutien indéfectible, chères lectrices, chers lecteurs, chères donatrices, chers donateurs, que votre Fondation Franz Weber reste performante, efficace et entièrement axée sur notre objectif commun : un monde meilleur pour tous.

Votre Vera Weber



EN BREF

POUR Y VOIR CLAIR – OUI À L'INITIATIVE POUR DES ALIMENTS ÉQUITABLES



Près de la moitié de ce que nous mangeons et buvons vient de l'étranger. Il s'agit en grande partie de viande issue de l'élevage intensif («usines d'animaux»), ou de fruits et légumes de plantations. Or, beaucoup de consommateurs ne sont pas conscients des souffrances animales et des pollutions qui se cachent derrière les aliments importés. Pour cela, les obligations de déclarations sur les denrées alimentaires doivent impérativement être renforcées. Votez donc OUI à l'initiative «pour des denrées alimentaires saines produites dans des conditions équitables et écologiques» (initiative pour des aliments équitables) qui fera l'objet d'un vote le 23 septembre et qui souhaite inscrire dans la constitution qu'il y ait en

Suisse plus de denrées alimentaires produites dans le respect de l'environnement et du bien-être animal..

POUR EN SAVOIR PLUS: www.fair-food.ch

UNE ALIMENTATION SAINE ET DES AGRICULTEURS HEUREUX



Les réformes agraires des 20 dernières années avaient toutes un seul objectif: favoriser le commerce de gros et faire baisser les prix. C'est ce qui explique que les produits agricoles profitent uniquement aux intermédiaires et à l'industrie de transformation, pas aux producteurs. Car la mondialisation et la libéralisation des marchés internationaux ne leur ont apporté aucun avantage. Au contraire! Les petites exploitations sont aujourd'hui menacées par la politique agricole mondiale. Et la nature elle aussi souffre de l'exploitation excessive des sols. C'est pourquoi l'initiative pour la souveraineté alimentaire veut encourager et inscrire dans la constitution une agriculture saine, régionale et

écologique. Votez OUI à l'initiative pour un changement urgent et indispensable dans la politique agricole et alimentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS: www.initiative-souverainete-alimentaire.ch

NUISIBLE ÉOLIEN



Pétition «Sauvez Chasseron — Creux-du-Van» (VD):

Près de 12'000 signatures ont été récoltées depuis mai 2018 pour cette pétition soutenue activement par la Fonda-

tion Franz Weber/Helvetia Nostra.

Le texte sera officiellement remis aux autorités vaudoises le 2 octobre 2018: remise en main propre auprès du président du Grand Conseil.

Préalablement, une conférence de presse réunissant l'ensemble des organisations environnementales soutenant cette pétition soulignera les impacts considérablement néfastes de ces 3 projets prévoyant 40 éoliennes d'env. 200 m. de hauteur au sein d'un environnement quasi intact (paysage, avifaune, chiroptères, milieux naturels, etc.).

Parcs éoliens de la Vallée de Joux et du Mollendruz (VD):

Suite au recours déposé par Helvetia Nostra conjointement avec d'autres organisations contre le projet de parc éolien «Eoljoux» en 2016, un recours a également été déposé contre l'autorisation de défrichement délivrée en août 2018 (site inscrit dans l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP), impacts considérablement néfastes pour l'avifaune et les chauves-souris, etc.).

Une décision approuvant le parc éolien du Mollendruz implique également le dépôt d'un recours par Helvetia Nostra conjointement avec d'autres organisations environnementales en raison des éléments suivants: projet situé à proximité directe de sites IFP et de sites classés dans l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS), présence d'un couloir migratoire traversant le site, impacts néfastes pour l'avifaune (Grand Tétras, Faucon pèlerin, Bécasse des bois, Grand-duc d'Europe, Alouette lulu, etc.) et les chauves-souris.

«Nous ne respecterons les humains que si nous respectons les animaux.» FRANZ WEBER



Le port de la fourrure est intolérable. N'en achetez pas! Et faites le savoir autour de vous. Merci!



LE NOUVEAU JOURNAL FRANZ WEBER

Allégée et plus belle - la version rafraîchie plaît

Le nouveau Journal Franz Weber plaît aux lectrices et aux lecteurs! La rédaction a eu le plaisir de recevoir de nombreuses réactions positives, par courrier et par e-mail. Le Journal est allégé, plus agréable à lire et plus beau, telle est la tendance dominante. C'est d'autant plus remarquable que la nouvelle version coûte moins cher à réaliser grâce à une production simplifiée. Bien entendu, le nouveau Journal lui aussi est produit en Suisse!

La nouvelle version a cependant suscité aussi quelques critiques, par exemple à propos des légendes: trop petites ont déploré certains. Nous en avons donc adapté la taille et nous restons ouverts à toute suggestion.

redaktion@ffw.ch



Après la tragédie, une victoire pour la cause animale



Des centaines de silhouettes faméliques aux sabots criblés de clous, marchant parfois sur trois jambes dans un océan de boue et d'excréments. Des corps gisants, aux blessures infectées, dévorées par les vers. Des animaux tellement affamés qu'ils en viennent à se battre entre eux. C'est à cette vision d'enfer que s'est retrouvée confrontée l'équipe argentine du sanctuaire Equidad de la Fondation Franz Weber en janvier dernier.



ALEJANDRA García

Directrice du sanctuaire Equidad et de ZOOXXI en Amérique latine



Alertée par l'APAN Salta, une association locale de protection des animaux, sur les conditions de vie épouvantables de près de trois cents chevaux, ânes, mules, vaches et taureaux, qui croupissaient dans des enclos appartenant à la police de la province de Salta, au nord de l'Argentine, la Fondation s'est immédiatement investie.

UNE BATAILLE SUR PLUSIEURS FRONTS

Malgré les 800 kilomètres qui séparaient le sanctuaire Equidad de Salta, où se trouvaient les animaux, nos équipes, de concert avec l'APAN, se sont rapidement organisées pour mettre en place un réseau de volontaires pour chaque jour nourrir et apporter les premiers soins à ces êtres en grande souffrance. La mission n'était pas simple: elle nécessitait une implication totale, à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, il a fallu solliciter les services d'une entreprise afin de retirer les immondices qui jonchaient le sol. Dans le même temps, étant donné l'extrême maigreur et l'état de santé des équidés, il s'agissait de trouver des aliments de qualité et des médicaments. Dans cette démarche, le soutien de la Faculté vétérinaire de l'Université catholique de Salta, avec laquelle nous avons signé une convention a été précieux, tout comme les conseils avisés d'un ponte de la médecine vétérinaire équine, le docteur Ribotta.

Une fois ces premiers secours assurés, il s'agissait de mettre en place la bataille juridique: épaulés par un bataillon d'avocats, nous avons effectué les démarches afin que nous soient cédés les animaux. Tant que nous n'en n'étions pas propriétaires, le mandat accordé par les juges ne



nous permettait pas de sortir les animaux de leur lieu de vie cauchemardesque. Seulement de les nourrir sur place.

MALVEILLANCE

Mais notre acharnement ne faisait pas l'unanimité. Le fait de nous rendre chaque jour
au poste de police pour nous occuper des
animaux a rapidement créé des tensions,
exacerbées par des intérêts contraires: nous
voulions sauver les bêtes, les officiers voulaient s'en débarrasser au plus vite et si possible, se faire de l'argent sur leur dos. Par le
biais des juges, nous avons ainsi été alertés
sur le fait que la police sapait non seulement
nos efforts, en prétendant que nous ne nous
faisions rien, mais tentait également d'organiser une vente aux enchères, dont l'ultime
point de chute aurait été l'abattoir.

Photos des animaux à l'appui, prouvant notre implication, certains juges ne se sont heureusement pas laissés duper par les accusations mensongères de la police à notre égard. Sur les huit juges de Salta, trois ont validé notre requête, nous accordant la propriété de cinquante chevaux. Ce statut nous a permis d'organiser une campagne visant à les faire adopter. Grâce à nos efforts, 14 chevaux ont ainsi trouvé des familles aimantes. Les autres ont été transférés dans notre sanctuaire.

COMPLICATIONS

Mais la guerre n'était pas gagnée pour autant.

Quelle ne fût pas notre consternation, le 31 juillet dernier, d'apprendre par le biais des médias, le projet de ventes aux enchères de trente-cinq chevaux restés aux mains de la police. Empêcher cette vente relevait du miracle mais nous avons tout tenté: épaulée par les avocats de l'APAN, notre équipe a commencé par rédiger une pétition à l'attention de la Cour de Justice, afin de l'alerter sur la fin tragique qui menaçait les chevaux. Le document soulignait également les risques sanitaires liés à la vente de chevaux en mauvaise santé et détenus dans des conditions d'hygiène déplorables, dépourvus de carnets de santé et non soumis à une quarantaine.

UNE VICTOIRE HISTORIQUE

Notre document, présenté la veille de la vente aux enchères, nous laissait peu d'espoir pour une issue favorable. Nous nous étions donc préparés à assister impuissants à la vente aux enchères et à la filmer, afin de dénoncer jusqu'au bout le calvaire de ceux pour qui nous nous étions tant battus. C'est alors que le miracle eut lieu: en pleine nuit, la veille de la vente, la Cour de Justice a délibéré en faveur de nos protégés, suspendant la mise aux enchères et laissant dix jours aux juges pour leur trouver un propriétaire.

Les effets positifs ne se firent pas attendre: dans les jours suivants cette décision, les quatre juges réfractaires, enfin convaincus par la qualité de notre dossier comprenant les factures liées aux frais engagés, mais aussi des DVD et des photos attestant de la situation dans laquelle se trouvaient les chevaux avant et après notre intervention, décidèrent de nous en attribuer la propriété.

Cette décision, inédite pour la justice argentine, a créé un véritable précédent historique: c'est en effet la première fois que des juges sont revenus sur leurs propres décisions, en faveur du droit des animaux.

Cette prouesse nous vaudra d'être invités à présenter ce cas et nos méthodes de travail lors d'une prochaine conférence à l'Université catholique de Salta!

MAIS LE COMBAT CONTINUE!

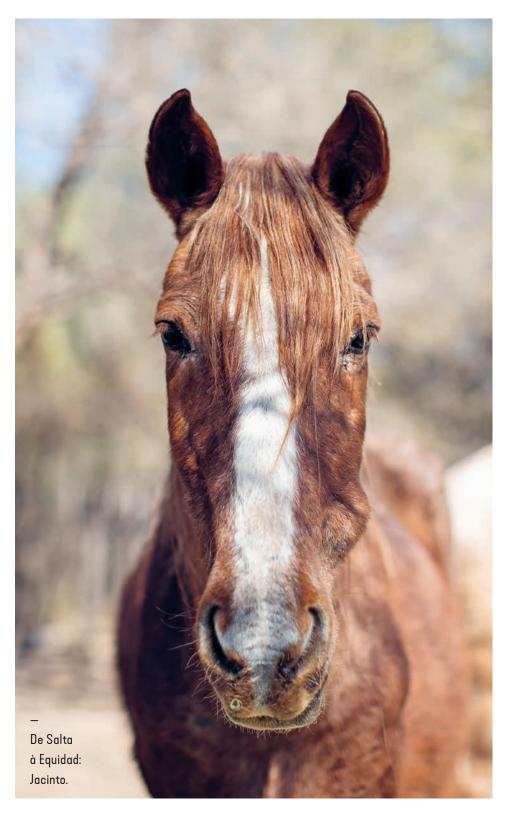
Plusieurs dizaines d'animaux doivent encore être évacués du bourbier infâme où ils sont prisonniers. Une fois cette étape franchie, nous pourrons proposer à la Cour de Justice une feuille de route afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. Nous suggérons ainsi une modification du protocole policier appliqué aux animaux errants sur la voie publique et notamment le fait que, lorsqu'un animal est trouvé et que son propriétaire ne se manifeste pas dans les dix jours, il soit confié à des associations de protection animale qui se chargeront de son bien-être et de le faire adopter.

Car ce drame aurait pu être évité, si la municipalité de Salta avait suivi nos recommandations. Pour comprendre le problème, il est nécessaire d'en comprendre la source: utilisés pour la collecte des déchets, les «chevaux-éboueurs» de Salta étaient le plus souvent soumis à un travail pénible et à de la maltraitance, menant à des saisies. Le problème est dès lors devenu un cercle vicieux: saisis sur ordre du tribunal, les chevaux sont devenus tributaires de son jugement. Laissant les malheureux animaux à la merci des agents de la paix, qui, dépassés par l'afflux d'équidés et partant du principe qu'ils ne leurs appartenaient pas, les ont laissé dépérir sur leurs terres.

Le problème s'est aggravé en 2017, suite à la décision du maire de Salta d'interdire le recours aux animaux de bât pour la collecte des ordures. Privés de leur source de revenus, les charretiers, n'ayant plus les moyens d'entretenir leurs anciens partenaires, les ont progressivement abandonnés, venant grossir le cheptel d'équidés saisis par la police.

Nous avions pourtant conçu un plan, pour prévenir la précarité des familles, craignant que la perte de leurs revenus ne complique encore d'avantage les conditions de vie de leurs chevaux. Hélas, alors que la municipalité s'était engagée à suivre les recommandations de notre programme, «Basta de TaS!», elle n'a pas fourni suffisamment de triporteurs motorisés à substituer aux chevaux et donc maintenir l'emploi des charretiers. Non seulement la mairie n'a fourni que cinquante motos, mais elle n'a pas récupéré les chevaux et n'a entreprit aucune politique de soutien aux familles.

Face à cette misère, le cas des chevaux de Salta est finalement devenu une victoire pour la cause animale et la justice en Argentine. Ceux qui coulent désor-



mais des jours heureux au sanctuaire Equidad ou dans des familles aimantes doivent leur salut à la dévotion sans failles des volontaires et des avocats, qui chacun à leur niveau et bénévole-

ment, se sont battus sans relâche. Nous les remercions de tout cœur. Et nous remercions nos chers amis et donateurs, car sans leur soutien précieux, cette fin heureuse n'aurait jamais été possible. •



Ces miracles ont des noms

PACHA ET NARCISO

Rescapée de l'enfer des enclos de la police de Salta, Pacha n'a pas eu la vie dont elle porte le nom. Loin d'une vie de pacha en effet, son existence, qui aurait été bien courte si nous n'avions croisé son regard, n'était que famine. De nature timide, elle était incapable de s'imposer parmi ses compagnons de misère, une horde de chevaux affamés prêts à tout pour survivre et manger le peu de vivres disponibles. Maigre à faire peur, elle a tout de suite attiré notre attention. Transpor-

tée après un long périple jusqu'à notre sanctuaire, à 800 kilomètres de son lieu de détention, elle nous a prouvé que la vie réserve parfois de belles surprises à ceux qui s'y accrochent: alors que sa maigreur n'annonçait en rien qu'elle pouvait porter la vie, Pacha a donné naissance à un petit poulain, que nous avons prénommé Narciso pour sa beauté! La mère et son petit coulent désormais des jours heureux dans notre sanctuaire Equidad, où ils pourront paître jusqu'à la fin de leurs jours, libres et en sécurité.





Certaines histoires nous font croire aux miracles et au pouvoir bénéfique de notre travail. Pacha, Jacinto, Morocha et Narciso sont, entre beaucoup d'autres, les noms des chevaux que nous avons pu sauver du martyre.



ALEJANDRA GARCÍA

Directrice du sanctuaire Equidad et de ZOOXXI en Amérique latine

JACINTO

Laissé pour mort dans l'indifférence générale dans une mare de boue et d'excréments, incapable de se lever tant sa maigreur l'empêchait de soutenir son pauvre



Jacinto à son arrivée à Equidad: maigre et exténué

petit corps, Jacinto faisait partie de ceux que nous n'étions pas sûrs de pouvoir ramener à la vie. Atrocement mutilé par des vieux fers sur lesquels ses sabots avaient poussé, Jacinto n'était plus, aux yeux de ses bourreaux, qu'une bête à viande. Un être, dont on avait déjà épuisé la vie, mais dont certains espéraient encore tirer profit, contre quelques pesos du boucher. Transféré dans notre sanctuaire après une âpre bataille juridique, Jacinto n'aura plus jamais à craindre pour sa vie.

MOROCHA

Qu'il en aura fallu du temps et de la patience pour que cette belle brune retrouve son panache! Défiguré par de multiples cicatrices, son corps n'était que souffrance. Elle avait tout de même trouvé la force de donner la vie à un petit Chinito, mais cela avait pompé ce qui lui restait d'énergie. Considérée comme l'un des cas les plus graves du bourbier infâme de Salta, Morocha sera transférée en urgence à la faculté vétérinaire de la ville. Après un mois d'hospitalisation, elle et son petit ont enfin trouvé la paix et la liberté en notre sanctuaire.

PALOMA

Certaines histoires donnent envie de croire aux miracles. Et au pouvoir de l'engagement militant. Car si Pacha, Jacinto, Morocha et Narciso doivent leur salut à notre action d'urgence pour les sortir de leur mouroir, d'autres goûtent désormais au plaisir d'une vie libre, où personne ne leur demande de travailler pour justifier leur exis-





tence, grâce à notre programme pour la reconversion des chevaux éboueurs.

Ville modèle pour l'application de «Basta de TaS!», Godoy Cruz est un exemple à suivre pour éviter à d'autres chevaux le sort des «prisonniers de Salta», ces quelques 300 chevaux et bêtes de bât entassés sans eau ni nourriture sur les terrains de la police locale.

A Godoy Cruz, cela n'est pas prêt d'arriver. Et pour cause: la commune suit à la lettre nos recommandations, qui prévoient de venir en aide aux familles ayant perdu leur emploi suite à l'interdiction d'avoir recours aux animaux de trait pour la collecte des ordures.

C'est le cas de Rolly, un charretier et de sa jument Paloma. Ensemble, pendant sept longues années, ils ont ramassé les immondices de leur ville, partageant le poids de ce dur labeur. Mais en 2017, la décision du maire interdisant qu'un tel travail soit effectué par des bêtes de bât a changé leur vie: Rolly s'est vu offrir un véhicule motorisé pour travailler dans de meilleures conditions. Formé à ce nouvel outil, il devait en échange confier Paloma aux bons soins de l'équipe locale de la FFW et de ses partenaires, pour que sa jument puisse enfin jouir d'une vraie vie de cheval. Comblé et ainsi indemnisé, Rolly a volontiers accepté de céder Paloma, qui galope désormais dans de vertes plaines avec pour seul fardeau, une ravissante pouliche qu'elle portait secrètement dans ses entrailles!



Comment vaincre un pro-corrida en quatre leçon



LEONARDO ANSELMIDirecteur de la FFW pour le Sud de l'Europe et l'Amérique latine

L'abolition de la corrida dans le monde est l'une des plus grandes ambitions de la Fondation Franz Weber. Mais nous refusons de céder à la violence et d'adopter les méthodes de nos adversaires. Nous croyons au pouvoir des mots. Afin de lutter contre les défenseurs de la tauromachie, nous avons donc développé des réponses pour lutter contre leurs quatre principaux arguments.

«LE TAUREAU DE COMBAT DISPARAÎ-TRAIT SI LA CORRIDA ÉTAIT INTERDITE»

Il semble que pour les aficionados, vivre avec la certitude de mourir dans d'atroces souffrances soit préférable à l'extinction d'une race. Mais qu'entend-on par race? L'éthologiste Jordi Casamitjana nous éclaire sur cette question: «La seule chose que nous pouvons affirmer avec certitude concernant le taureau de combat est qu'il s'agit d'un groupe de bovidés domestiques créés par l'homme suite à une sélection artificielle (...) Ainsi, on ne peut invoquer le risque d'extinction les concernant, car cette menace ne pèse que sur les espèces et sous-espèces.» Une chose

est certaine, la disparition du taureau dit de «combat» menacerait à coup sûr l'économie de la tauromachie!

«LA CORRIDA EST UN ART ET UNE TRADITION POPULAIRE»

La notion d'art est certes subjective, mais quand ce dernier implique la persécution d'un être vivant, il est vital de pouvoir s'y opposer. N'en déplaise à Hemingway, Picasso ou Goya, dont la nature torturée a fait d'eux de fervents passionnés de tauromachie, leur fascination pour la violence ne fait désormais plus l'unanimité. «La torture n'est pas la culture» peut-on lire régulièrement sur les banderoles de militants espagnols

antis corrida, farouchement hostiles à l'idée que leur culture demeure souillée par cette coutume sanglante.

Les activistes ne sont pas les seuls à s'offusquer du fait que la corrida soit considérée comme un «art». Dans chacun des huit pays qui l'autorisent encore, les sondages sont unanimes: la grande majorité des citoyens est hostile à cette pratique. Au grand dam des aficionados, les sociétés civiles des pays dits «taurins» ont pris conscience qu'il ne suffisait pas d'invoquer la tradition pour défendre tout et n'importe quoi.

Car la corrida n'est pas un simple spectacle! Rituel morbide, elle inter-



Il n'existe aucun argument valable pour justifier la torture et l'assassinat d'animaux pour amuser le public.

pelle sur la question suivante: peut-on tout justifier au nom de la culture et du «divertissement»?

Pour Josep Maria Terricabras, professeur de philosophie éthique à Girone, la disparition de la corrida entrerait dans le cadre de l'évolution naturelle des phénomènes de société: «Lorsque nous affinons notre sensibilité morale, certaines traditions sont vouées à disparaitre» explique-t-il. «Des pratiques qui étaient jusqu'à il y a peu considérées comme de simples différences culturelles, comme par exemple le fait de frapper une créature à des fins supposément pédagogiques sont aujourd'hui inacceptables.»

«IL FAUT RESPECTER LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE»

Les interdictions ayant le plus souvent vocation à protéger d'un danger ou d'actes malsains, cette affirmation ne saurait constituer un argument solide. Appliqué à la corrida, le principe d'interdiction permettrait d'exercer un garde-fou moral. Pour Javier de Lucas, professeur de philosophie du droit à Valence, il s'agirait en effet de protéger la société d'elle-même: «Puisqu'il s'agit d'un spectacle qui trouve sa beauté dans la violence et la cruauté, la corrida ne contribue pas, à mon sens, à construire une société plus respectueuse (...) Combien de temps encore allons-nous reporter la décision qui me parait être la plus raisonnable afin de nous orienter vers le progrès social et moral?»

«LES TAUREAUX DE COMBAT ONT LA BELLE VIE JUSQU'À LEUR MORT»

Il s'agit du mythe le plus savamment entretenu de la tauromachie. Tant les aficionados que les éleveurs vantent les conditions de vie de rêve des taureaux de combat, qui «contrairement aux bêtes à viande incarcérées, vivent dans des pâturages à perte de vue». Selon eux, cela justifie la fin tragique qui leur est réservée puisque non seulement ils ont eu «une belle vie», mais en plus ils ont la possibilité de mourir dignement, en combattant. La réalité n'est pas si rose.

Tout d'abord, il est bon de rappeler que les vastes prairies évoquées par les pro-corrida ne concernent qu'une minorité d'élevages, la majorité ne disposant pas de centaines d'hectares mais d'installations étriquées dans lesquelles s'entassent les bovins. En outre, dans les années qui précèdent l'acte final dans l'arène, la vie d'une «bête de combat» est semée de rituels brutaux. De sa naissance jusqu'à la fin de sa vie vers quatre ans, le jeune taureau ou la génisse qui l'engendrera subira ainsi mutilations, tests de bravoure et autres marquages au fer rouge. Sans parler du transport jusqu'aux arènes. Si certaines pratiques sont en théorie interdites, - le fait d'effiler les cornes pour en atténuer les pointes ou de les rengainer afin de limiter les blessures lors de bagarres -, les autres, tout aussi douloureuses, sont non seulement admises mais élémentaires!



Si votre volonté est de venir en aide aux animaux et à la nature même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber.

Notre collaboratrice spécialisée, Lisbeth Jacquemard, se tient à votre disposition pour vous conseiller.

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13 T+41 (0)21 964 24 24 ffw@ffw.ch | www.ffw.ch



La face cachée des aquariums

ROSS NANSEN reporter

Concilier le plaisir du public en lui faisant découvrir le milieu marin et préserver la vie des océans.

C'est la mission à laquelle prétendent les aquariums pour justifier la capture des espèces qui peuplent leurs bassins. Mais de récentes enquêtes effectuées dans huit aquariums* comptant parmi les plus importants et les plus fréquentés d'Europe viennent contredire ces affirmations.

Et suscitent de sérieuses inquiétudes concernant la conservation et le bien-être de la vie sous-marine en captivité.

PILLAGE DES OCÉANS

Les conservateurs-exploitants d'aquarium font peu de mystère quant à la provenance des races qu'ils exposent: malgré la mise en place de programmes de reproduction, 90 pour cent des poissons d'aquarium proviennent encore de prélèvements effectués dans l'océan.

Une demande qui représente un tel marché, que certaines sociétés se sont spécialisées dans la capture et le commerce d'espèces venues de la mer. C'est le cas de la Kenya Tropical Sealife Ltd. Spécialisée dans la capture de poissons des récifs coralliens

Les poissons-clowns font partie des poissons coralliens les plus appréciés et les plus vendus au monde. Ils sont l'une des rares espèces à pouvoir être élevées commercialement, pourtant une grande partie en est toujours arrachée aux récifs de corail.

Dans les aquariums, comme ici à l'Aquarium «Two Oceans», Le Cap, Afrique du Sud, ils sont souvent conservés sans l'anémone avec laquelle ils vivent en symbiose dans la nature.

et de requins, cette entreprise basée à Mombasa fournit la plupart des aquariums européens à une cadence infernale, grâce à une grande équipe de plongeurs: chaque année, plus de 60'000 poissons tropicaux,

- * Les huits aquariums sont les
- Aquarium de Lisbonne (PT)
- Aquarium du zoo de Bâle (CH)
- Ozeaneum, Stralsund (DE)
- Meeresmuseum de Stralsund (DE)
- Den Blå Planet, Copenhague (DK)
- Aquatis, Lausanne (CH)
- Institut et Musée océanographiques de Monaco
- · Aquarium de Gênes (IT)

raies et autres requins passent entre leurs filets pour être ensuite exportés. Au détriment de la biodiversité... et du bien-être des animaux. Capturés au large des côtés kenyanes et malgaches, les poissons sont brutalisés lors de leur capture – certains n'y survivent pas – et sont traités comme de vulgaires marchandises. Peu importe que les filets utilisés vident les récifs de leur faune ou endommagent les coraux. Peu importe également que des êtres sans défense soient régulièrement blessés. Tant qu'ils peuvent être vendus... Emballés dans des sacs plastiques sous scellés, les poissons sont ensuite placés dans des caisses de transport, qui seront-elles-mêmes expédiées par avion aux aquariums ou à des revendeurs.

DES VICTIMES VITE REMPLACÉES

Le calvaire des poissons ne s'arrête pas là. Au stress intense lié à leur capture s'ajoute une course contre la montre pour leur survie en milieu hostile lors de leur transfert. Manque de nourriture – les poissons doivent être «à jeun» avant de rejoindre les bassins afin de ne pas contaminer l'eau de leur caisse de transport avec leurs excréments -, promiscuité... Autant de sources de mal-être et de problèmes respiratoires et cutanés qui auront raison des plus faibles: on compte jusqu'à 20 pour cent de pertes rien que lors du transport.

Mais les aquariums sont prêts à tout pour que leurs bassins soient toujours remplis. En Allemagne, l'Ozeaneum possède une technique efficace pour assurer au public un spectacle captivant tout au long de l'année: rôdé à la capture du hareng atlantique (Clupeaharengus), son personnel effectue luimême les prélèvements en pleine mer sur les bancs de harengs. Ces poissons, connus pour se rassembler plusieurs fois dans l'année, représentent des proies faciles. Leur pêche tourne le plus souvent au carnage: étant très fragiles, ils ne supportent pas d'être malmenés. Plus de 70 pour cent d'entre eux mourront avant de rejoindre l'aquarium. Le reste, ne leur survivra pas plus de six mois, ce qui contraint l'Ozeaneum a régulièrement remplacer les victimes.



Plusieurs centaines de poissons-clowns arrachés à leur récif corallien attendent chez un revendeur de Mombasa (Kenya) d'être transportés aux Pays-Bas. Ils sont emballés individuellement dans des sachets en plastique (en haut). Puis dans des cartons (en bas). Dans ces conditions, les poissons ne survivent pas plus de cinq jours.



«Si les zoos avaient le même taux de mortalité que les aquariums, ils fermeraient tous leurs portes en un jour», s'inquiète Doug Cress, directeur géné-

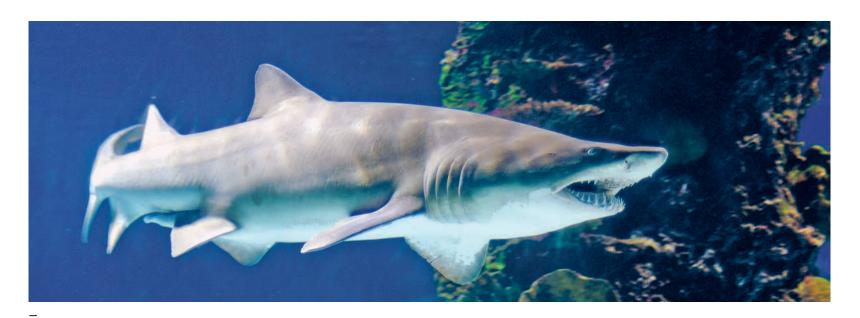
TRAFICS

La situation est d'autant plus préoccupante que le commerce illégal vient grossir le marché. Certaines espèces

«Si les zoos avaient le même taux de mortalité que les aquariums, ils fermeraient tous leurs portes en un jour. Les aquariums ont 20 à 25 ans de retard par rapport aux zoos en ce qui concerne le bien-être des animaux»

ral de l'association mondiale des zoos et des aquariums (WAZA). «Les aquariums ont 20 à 25 ans de retard par rapport aux zoos en ce qui concerne le bien-être des animaux» poursuit-il.

étant plus prisées que d'autres car elles plaisent au public ou supportent mieux la captivité sont ainsi traquées et font l'objet d'un véritable trafic. Le requin-taureau (Carcharias taurus) fait,



Aquarium de Lisbonne, Portugal : Menacé, le requin-taureau est souvent montré dans les aquariums géants pour son aspect effrayant.

hélas pour lui, partie de ces espèces. Relativement docile et résistant, il est un animal de choix pour les aquariums.

Protégé aux Etats-Unis, en Australie et en Afrique du sud, conformément à la loi sur les ressources marines vivantes, la South African Marine Living Resources Act et aux règlementations relatives aux espèces marines menacées, il ne peut en théorie être commercialisé sans permis. En raison de sa maturité sexuelle tardive et de sa faible capacité à se reproduire, il est en effet particulièrement vulnérable.

Hélas, notre enquête révèle que les lois censées le protéger sont vaines: les conservateurs-exploitants d'au moins trois aquariums étudiés et un fournisseur ont admis que des requins-taureaux sud-africains avaient été exportés illégalement pendant des années, faisant de l'Afrique du sud l'un des plus gros exportateurs de ces animaux à destination de bassins européens. Pour 30 000 CHF par tête, les aquariums peuvent ainsi acquérir un requin-taureau

en toute impunité. Le malheureux effectuera pas moins de 1000 kilomètres en camion avant de rejoindre sa destination finale par avion.

Certains trafiquants, fort heureusement, ne passent pas entre les mailles du filet: en juillet 2018, les autorités sud-africaines ont réussi la saisie spectaculaire de quatre requins-taureaux à l'aéroport international du Cap, alors qu'ils étaient sur le point d'être exportés sans autorisation.

QUAND CAPTIVITÉ RIME AVEC CRUAUTÉ...

Mais la capture, qu'elle soit illégale ou autorisée n'est pas seule en cause: le véritable enjeu est celui de la captivité. En effet, la majorité des espèces prélevées dans la nature ne supporte pas d'être confinée et développe des pathologies spécifiques à ce mode de vie contre nature, faute de grands espaces et de profondeurs pour s'épanouir, migrer et se reproduire. Les pingouins, tortues, requins et autres poissons vivant en bancs à l'état sauvage, se retrouvent ainsi dans des environnements qui ne représentent qu'une infime fraction de l'espace auquel ils sont accoutumés. Ces espèces se cognent ainsi en permanence contre les parois des bassins, ce qui entraine de multiples blessures que nous avons pu constater dans tous les aquariums que nous avons pu visiter, notamment ceux de Monaco et de Gênes.

Du fait de leur morphologie, certaines espèces souffrent particulièrement. C'est le cas de petits gabarits, comme les orphies (Belonebelone), dont les longs becs effilés se cassent fréquemment contre les parois de verre, mais aussi de plus grands spécimens. Avec ses yeux placés de chaque côté de la tête, le requin-marteau est particulièrement fragilisé par la vie en captivité. Capables de parcourir d'immenses distances avec une rapidité étonnante, ces requins vivent mal leur confinement et souffrent de multiples écorchures aux ailerons et à la tête, mais aus-



Aquarium de Gênes: Ce requin gris de récif blesse son museau en se cognant aux vitres.





Le vendeur de Mombasa (Kenya) montre une partie des rebuts d'une capture. Une murène ruban mâle (en bas), beaucoup de labres et de demoiselles et des étoiles de mer. Beaucoup de poissons meurent dès leur capture. Jusqu'à 80 pour cent des poissons meurent avant même d'arriver en aquarium.

si de déformations de leurs nageoires à force de se cogner contre les parois de leur prison aquatique. Les responsables des aquariums sont conscients de cette situation, mais en font peu de cas. Au Danemark, le conservateur du Den Bla Planet reconnait volontiers que les requins-marteaux halicornes «ne sont pas adaptés à la vie en aquarium». Mais il explique également que comme ils sont «emblématiques, ils attirent davantage de visiteurs, et par conséquent ils demeurent capturés et présentés au public». Le bilan parle de lui-même: sur les dix spécimens initialement acquis par le Den Bla Planet, seuls trois ont survécu...

Mais les géants ne sont pas les seuls à faire les frais de ces conditions de vie inadéquates. Pour le chirurgien bleu, petit poisson devenu célèbre grâce à Dory, l'héroïne fictive du film d'animation «Le monde de Dory», la vie n'est pas rose loin des eaux chaudes du Pacifique occidental d'où il est originaire. Aussi prisé des aquariums qu'inadapté à leurs conditions de vie, il développe en captivité des symptômes particuliers: cicatrices, trous, perte d'écailles autour de la tête et des yeux...Une fois la maladie installée, le chirurgien perdra progressivement sa couleur caractéristique et son sens de l'orientation, avant de mourir dans des souf-frances manifestes. Cette pathologie ne fait pas figure d'exception: dans chaque structure visitée pour cette enquête, nous avons pu constater que les chirurgiens bleus présentaient les symptômes de cette maladie alors qu'elle est quasi inexistante dans leur habitat naturel.

...DANS L'INDIFFÉRENCE LA PLUS TOTALE

Sensibiliser les aquariums européens au bienêtre animal n'est pas aussi simple qu'avec les zoos traditionnels. Recréer l'environnement naturel des poissons est extrêmement difficile, faisant de chaque aquarium un mouroir. Par ailleurs, seuls certains mammifères marins tels que les baleines et les dauphins suscitent l'empathie du public. Pour des espèces plus petites ou moins emblématiques, la prise de conscience, la législation et même la surveillance sont plus limitées. Et l'idée qu'elles aussi méritent que l'on se penche sur leur bien-être n'a pas encore pénétré les consciences. «La cruauté envers les animaux n'existe pas dans les aquariums» ironise un conservateur. «Ce ne sont que des poissons...Or les gens ne considèrent pas les poissons comme des animaux sensibles, car ils ne sont pas attendrissants et mignons, juste visqueux, malodorants et mouillés»...



DITES NON À L'AQUARIUM AU BORD DU RHIN

Le Zoo de Bâle prévoit un grand aquarium marin dans le quartier de la Heuwaage à Bâle.

Les coûts pour la mise en œuvre de l' «Océanium de Bâle» s'élèvent à plus de 100 millions de CHF. Ce projet invraisemblable, aussi bien du point de vue écologique qu'économique, doit être évité!

Le monde marin n'a jamais été aussi menacé. Près d'un tiers des récifs coralliens ont déjà été détruits et 20% supplémentaires le seront d'ici les dix à vingt prochaines années. Les grands aquariums favorisent la destruction de ces écosystèmes marins, car ils nécessitent l'importation de nombreuses espèces qui en sont originaires, d'où elles sont capturées à défaut de pouvoir être élevées en captivité dans des environnements artificiels. Ainsi, soustraire des espèces de leurs habitats déjà menacés ne fait que les fragiliser encore plus. Nombreuses sont les espèces de poissons coralliens qui ont déjà disparu ou qui sont menacées d'extinction dans certaines régions. C'est le cas du poisson-cardinal de Banggai, qui souffre beaucoup de la surpêche et de la destruction de son habitat en Indonésie.

Les porteurs du projet de l'Océanium justifient la construction de ce grand aquarium, arguant qu'il permettra de protéger des espèces rares et qu'il aura en outre des vertus pédagogiques. Pourtant, le contraire est vrai! LOcéanium participera lui aussi à la destruction des écosystèmes qu'il prétend vouloir préserver.

Pour cette raison nous demandons :

PROTÉGEZ LES ÉCOSYSTÈMES NATURELS
AU LIEU D'EN CRÉER DES ARTIFICIELS



Elevage intens Une pratique a

En mai de cette année, l'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif en Suisse», soutenue par la Fondation Franz Weber, a été lancée. Le but de cette initiative est d'interdire la production et l'importation de produits issus de l'élevage intensif, soit de toute forme d'élevage industriel qui vise l'efficacité commerciale maximale, au détriment du bien-être des animaux.



*ANNA ZANGGER
avocate

La croyance populaire veut qu'en Suisse, les animaux de rente (bovins, porcs, poules et lapins) sont bien traités, qu'ils bénéficient de conditions optimales de vie et que leur abattage est rapide et sans douleur. Les images de vaches broutant paisiblement sur des prairies verdoyantes, de poules «heureuses» picorant des graines en plein air, de porcs prenant leur bain de boue quotidien sont largement utilisées par les producteurs pour renforcer cette conviction publique. Mais qu'en est-il réellement?

LA LÉGISLATION ACTUELLE PERMET L'ÉLEVAGE INTENSIF La triste réalité est que les lois suisses en matière de protection, de détention et d'élevage des animaux permettent très largement l'élevage intensif. Il est vrai que la loi sur la protection des animaux (LPA) prévoit des grands principes visant à assurer le «bien-être» et la «dignité» des animaux. La garantie de la dignité des animaux vise précisément à éviter leur instrumentalisation excessive, en particulier dans le cadre d'élevages intensifs. Pourtant, lorsque l'on examine de plus près les règles précises régissant les conditions de détention et de traitement des animaux, l'on constate que leurs besoins fondamentaux ne peuvent pas être assurés.

Par exemple, les lois ne limitent pas le nombre maximal de bovins ou de porcs par exploitation. La stabulation entravée et les boxes individuels sont autorisés. En outre, la législation suisse autorise des formes de traitements des animaux qui permettent un élevage «efficient», mais qui sont systématiquement contraires à leur bien-être. Il s'agit, notamment, de la possibilité d'exterminer les poussins mâles issus d'élevages de poules pondeuses, de l'écornage des vaches, l'insémination artificielle, la séparation des veaux nouveaux-nés de leur mère, etc.

ET OU'EN EST-IL DES PRODUITS «BIO»?

Pour qu'une exploitation puisse apposer sur ses produits la mention «biologique», celle-ci doit satisfaire à des exigences qui vont au-delà des règles minimales prévues par la LPA.

ifen Suisse— Intorisée! Intorisée! Intorisée!

L'initiative contre l'élevage intensif veut que ces images deviennent réalité pour tous les animaux d'élevage

Photo: Marcus Gyger



QUE DEMANDE L'INITIATIVE CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF?

L'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif en Suisse» a pour but de modifier la Constitution fédérale, en y insérant un article 80a, pour interdire la production et l'importation de produits d'origine animale issus de l'élevage intensif, afin de garantir des standards minimaux en matière de bien-être animal.

L'élevage intensif désigne toute forme d'élevage industriel visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux. En somme, il s'agit des élevages dans lesquels les animaux sont concentrés en grand nombre sur des surfaces extrêmement réduites, ce qui implique immanquablement des souffrances, et la violation de leurs besoins fondamentaux.



En particulier, les animaux doivent, en principe, avoir un accès au plein air. Ainsi, la certification «biologique» garantit à tout le moins l'absence des pires formes d'élevage intensif: le nombre d'animaux par élevage est plus limité, la surface par animal plus étendue, la stabulation libre est la règle et les boxes individuels sont interdits.

Pour cette raison, l'initiative renvoie aux standards de Bio Suisse comme base de travail pour l'adaptation de la législation au nouveau texte constitutionnel. Il s'agit précisément d'une base; l'initiative veut aller plus loin que ces prescriptions minimales en matière de bien-être des animaux. Elle ne se contente pas d'empêcher uniquement les pires formes d'élevage intensif, mais vise, à terme, à proscrire totalement cette pratique.

Le fait que les produits «bios» garantissent un standard minimal ne signifie pas que tous les produits d'origine animale qui ne comportent pas cette mention soient le fruit des pires formes d'élevage intensif. Certains agriculteurs, qu'ils bénéficient ou non de la mention «bio», déploient d'importants efforts pour que leurs animaux soient bien traités, qu'ils disposent d'espace suffisant et aient un accès à des espaces en plein air.

N'est-il pas normal d'exiger que tous les autres élevages fassent de même? Si l'initiative est acceptée, les exploitations concernées, c'est-à-dire principalement les grandes «usines à viande», disposeront d'un délai de 25 ans au plus pour s'adapter à la nouvelle législation, plus respectueuse des animaux.

INTERDIRE L'EXPORTATIONS DE PRO-DUITS ISSUS DE L'ÉLEVAGE INTENSIF

Par souci de cohérence, l'initiative vise également à éviter que les produits issus d'élevages intensifs à l'étranger soient importés en Suisse. D'un point de vue du droit international, une telle interdiction constitue un obstacle technique au commerce, en principe contraire aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Cependant, il existe une exception légale permettant de prévoir de telles barrières au libre commerce lorsque celles-ci sont «nécessaire à la protection de la moralité publique». Dite exception a d'ailleurs déjà été utilisée par l'Union Européenne et la Suisse pour justifier l'interdiction d'importer des produits issus de la terrible chasse aux phoques (grâce à la FFW). Si le peuple suisse accepte l'initiative, il aura démontré que sa moralité a évolué dans le sens d'une meilleure protection du bien-être des animaux, et que l'interdiction d'importer des produits obtenus par un élevage intensif est pleinement justifiée. Le droit international serait donc respecté.

Il est temps de briser le tabou sur l'élevage en Suisse, de se libérer des fausses images que l'industrie promeut. Il est temps d'accorder à nos animaux un minimum de dignité.



L'élevage aujourd'hui en Suisse: l'initiative contre l'élevage intensif veut mettre fin à ces conditions de vie atroces.



À pieds joints vers la catastrophe

Les excès, scandales, épidémies, abattages en masse et pertes qui se comptent en milliards dans le secteur agricole et l'économie en général n'y ont rien fait: l'élevage industriel continue de se développer. Albert Remund, ardent défenseur de la durabilité, de l'agriculture biologique, de la santé et du bien-être animal, revient sur cette évolution vieille de plus de cinquante ans.

«On peut encore gagner bien plus de place!» s'enthousiasme le commercial. Planté devant sa porcherie traditionnelle devant laquelle s'agite le conseiller, Albert Remund, jeune agriculteur de 23 ans, est dubitatif. L'homme insiste. Selon lui, les concentrés alimentaires modernes permettraient d'y élever 80 porcs. Les 60 mètres carrés ne sont occupés que par quatre «Färlimore» (truies) et leurs «Färli» (porcelets). «Ça ne sera jamais rentable, comme ça!» déplore le commercial, pour inciter Albert à changer son mode d'élevage.

C'était au début des années 1970. Aujourd'hui, Albert Remund regarde ce bâtiment d'un air pensif. «Déjà, à l'époque, ces conseils ne me plaisaient

ALBERT REMUND

[69 ans] est un ancien agriculteur en biodynamie et membre du conseil d'administration de bio.inspecta jusqu'en 2004. Aujourd'hui, il travaille comme coach, préparateur mental, professeur de yoga et a fondé l'école de vie et de conscience «Mentally» (www.mentally.ch).





pas», se remémore cet ancien agriculteur biologique. Il accepta tout de même de visiter la grande ferme d'engraissement d'un gros exploitant. «Un immense trou noir. Je ne sais combien de centaines d'animaux devaient y végéter, dans leurs propres excréments, dans un bruit et une puanteur atroces.» Pas convaincu, Albert rentra chez lui. «Sans moi!» décida-t-il. Et il fit de son ancienne étable un entrepôt.

DES DÉRIVES TANGIBLES

«L'élevage intensif est totalement contre-nature!» s'enflamme Albert Remund. Ses premiers souvenirs sur les dérives tangibles de l'élevage intensif remontent à sa scolarité. La consommation de viande avait connu une croissance fulgurante dans les années 1960. «Mon plat préféré, c'était la saucisse de veau-purée de pommes de terre» confesse Albert. À l'époque, en Suisse, les hormones et les antibiotiques ajoutés au fourrage d'engraissement n'étaient pas soumis à une réglementation très précise. De fait, l'équilibre hormonal des amateurs de viande de nations entières était affecté, le sien aussi. Il aura fallu qu'éclate en France le vaste scandale du veau aux hormones pour que les gens commencent à ouvrir les veux. En vain.

«Malgré cela, l'élevage intensif a pris des proportions croissantes au cours des dernières cinquante années», constate cet ancien inspecteur de bio-inspecta. «Aujourd'hui, il est incompréhensible que l'élevage de milliers d'animaux sous un seul et même toit soit légal. Seule l'agriculture biodynamique respecte l'environnement et les animaux!» tempête-t-il.

UN MODE D'ÉLEVAGE QUI FAVORISE LES ÉPIDÉMIES

Les problèmes dus à l'élevage intensif sont pourtant connus depuis longtemps. «Dans les années 1970, on mettait déjà en garde contre la formation de résistances aux agents pathogènes à cause de l'utilisation excessive d'antibiotiques» rappelle Albert. Le fait de forcer des animaux à cohabiter par centaines dans des étables, dans des conditions de vie et d'hygiène atroces, favorise en effet la propagation incontrôlée d'agents pathogènes qui peuvent également contaminer des animaux sains. Malgré les risques, peu de choses ont changé en cinquante ans: «C'est l'inverse qui se produit hélas» déplore Albert Remund. «Le système de l'élevage industriel plonge tête baissée dans l'impasse d'une production de masse encore plus grande et d'une lutte gigantesque contre les symptômes, à cause de la résistance des agents pathogènes. Le combat est perdu d'avance» lâchet-il. La grippe aviaire ou l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni de 2001 sont des exemples flagrants. A l'époque, 9 000 fermes avaient été touchées et près de six millions de porcins, de bovins et de caprins avaient dû être abattus. A l'hécatombe sanitaire s'est ajouté le préjudice économique, évalué à plus de quinze milliards de francs suisses, payés de la poche du contribuable.

«CELA VA NOUS RETOMBER DESSUS»

Les animaux sont les premiers à pâtir de ce système. «On ne peut même pas s'imaginer l'horreur par laquelle sont passés ces animaux sacrifiés et la souffrance quotidienne de ces milliards d'êtres évolués, sensibles et sociaux, victimes de l'élevage de masse», s'émeut Albert Remund. «Cela va nous retomber dessus, sur nous, les humains», prédit-il, «c'est déjà le cas.» A titre d'exemple, le fait que l'industrie pharmaceutique ne soit pas disposée à utiliser des antibiotiques distincts pour la médecine humaine et la médecine vétérinaire crée de dangereuses résistances. Résultat: un séjour hospitalier sur cinq en moyenne entraîne une infection nosocomiale résistante aux antibiotiques.

Pour Albert Remund, la conclusion est sans appel: «Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, je soutiens sans réserve l'initiative contre l'élevage intensif.»





L'INITIATIVE CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF:

progressiste, respectueuse des animaux et concrète



SIMON JOST
Communication et campagnes
à la FFW

Plusieurs sondages démontrent que la grande majorité de la population souhaite que la viande qu'elle consomme soit issue d'un élevage conforme aux besoins des animaux. Or, les produits d'alimentation d'origine animale sont majoritairement issus de l'élevage industriel. L'initiative «Pas d'élevage intensif en Suisse» veut enfin mettre un terme à cette situation.

La génération des plus de 50 ans s'en souvient: avant, la viande était un produit de luxe, que l'on ne pouvait consommer plus de deux fois par semaine. L'animal avait alors une valeur, et la viande un prix élevé par rapport aux revenus moyens des ménages. Le rôti du dimanche comme unique plat à

base de viande de la semaine est désormais de l'histoire ancienne.

PASSAGE D'UNE CONSOMMATION MODÉRÉE À EXCESSIVE

Ces dernières décennies ont vu la production de viande exploser, les prix s'effondrer



et la consommation augmenter en conséquence: en Suisse, 69% de la population mange de la viande régulièrement, et 17% de manière occasionnelle. La majorité des gens n'est toutefois pas consciente des intolérables souffrances que les animaux doivent endurer pour satisfaire cette consommation. L'élevage intensif qui est actuellement monnaie courante en Suisse également, ne correspond absolument pas aux standards de notre pays, par ailleurs hautement civilisé et largement développé.

UN DÉBAT TRÈS ATTENDU

L'initiative contre l'élevage intensif lance, au niveau de la Suisse tout entière, le tant attendu débat sur notre consommation de viande et ses conséquences dévastatrices pour les animaux, la nature, l'environnement, les sols et nos ressources naturelles. L'initiative représente un pas pragmatique dans la bonne direction – En cas d'acceptation de l'ini-

tiative, la consommation de viande en Suisse devrait immanquablement baisser, et le bien-être des animaux en serait largement amélioré.

Une initiative contre l'élevage intensif ne résoudra cependant pas tous les problèmes liés à l'élevage des animaux dans l'agriculture en Suisse. Les consommateurs doivent aussi devenir plus responsables. Cela étant, l'initiative obligerait les éleveurs à adopter des méthodes d'élevage conformes aux besoins des animaux, et les consommateurs à se tourner vers une consommation modérée, et non excessive.

LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMA-TEURS DE VIANDE

Tous doivent se réorienter! En cas d'acceptation de l'initiative, un mandat de mise en œuvre sera confié à la Confédération – à l'instar de toutes

les initiatives adoptées – et les initiants

devront surveiller ce processus. Dans ce cadre, un certain pragmatisme sera indispensable. Pour cette raison, le texte de l'initiative prévoit des paramètres et ordres de grandeur – des gardes-fous qui éviteront que la potentielle mise en œuvre politique de l'initiative édulcore le texte ou ignore la volonté populaire.

Quoi qu'il en soit, cette initiative ne peut pas, à elle seule, assurer le bien-être de tous les animaux dans l'agriculture suisse – des actions subséquentes seront indispensables pour cela. Cette initiative représente toutefois une base nécessaire qui pose des conditions claires, sur laquelle les standards futurs pourront être bâtis. Son but est également de sensibiliser le peuple suisse sur les problèmes qu'engendre une consommation excessive de viande et de lancer un débat sur cette question. Pour le bien des animaux, des humains et de notre environnement.



Dix-sept animaux par mètre carré: élevage au sol de poulets en Suisse.

Photo: Klaus Petrus

Initiative populaire fédérale:

«Non à l'élevage intensif en Suisse





Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.) que:

La Constitution^[1] est modifiée comme suit:

Art. 80a Garde d'animaux à des fins agricoles

- ¹ La Confédération protège la dignité de l'animal dans le domaine de la garde d'animaux à des fins agricoles. La dignité de l'animal comprend le droit de ne pas faire l'objet d'un élevage intensif.
- ² L'élevage intensif désigne l'élevage industriel visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux.
- ³ La Confédération fixe les critères relatifs notamment à un hébergement et à des soins respectueux des animaux, à l'accès à l'extérieur, à l'abattage et à la taille maximale des groupes par étable.
- ⁴ Elle édicte des dispositions sur l'importation d'animaux et de produits d'origine animale à des fins alimentaires qui tiennent compte du présent article.

Art. 197 ch. 12^[2]

- 12. Disposition transitoire ad art. 80a (Garde d'animaux à des fins agricoles)
- 1 Les dispositions d'exécution relatives à la garde d'animaux à des fins agricoles visée à l'art. 80a peuvent prévoir des délais transitoires de 25 ans au plus.
- ² La législation d'exécution doit fixer des exigences relatives à la dignité de l'animal qui correspondent au moins à celles du Cahier des charges 2018 de Bio Suisse.[3]
- ³ Si la législation d'exécution n'est pas entrée en vigueur dans les trois ans à compter de l'acceptation de l'art. 80a, le Conseil fédéral édicte provisoirement les dispositions d'exécution par voie d'ordonnance.
- [1] RS 10
- [2] Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.
- [3] Cahier des charges de Bio Suisse pour la production, la transformation et le commerce des produits Bourgeon, version du 1er janvier 2018, disponible sous www.bio-suisse.ch.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal Commune politique			
N°	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 12.12.2019

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres avant encore le droit de vote:

Gabrielle Brunner, 4052, Basel, Luftmattstrasse 32; Noëmi Erig, 8004, Zürich, Hohlstrasse 204; Marcela Frei, 9205, Waldkirch, Ronwil 257; Bastien Girod, Nationalrat, 8005, Zürich, Ackerstrasse 44; Nadja Graber, 4052, Basel, Engelgasse 65; Thomas Gröbly, 5400, Baden, Burghaldenstrasse 5; Sarah Heiligtag, 8132, Egg, Güetlistrasse 45; Verena Hofer, 8309, Nürensdorf, Breitenloostrasse 6; Philipp Hoppen, 3007, Bern, Sulgenrain 22; Hans-Ulrich Huber, 8479, Altikon, Büelhüsli 1; Pablo Labhardt, 8052, Zürich, Felsenrainstrasse 82; Ivo Mändli, 8032, Zürich, Sempacherstrasse 33; Adrian Marmy, 4057, Basel, Oetlingerstrasse 47; Céline Müller 6004, Luzern, Fluhmattstrasse 52; Raphael Neuburger, 8006, Zürich, Huttenstrasse 22; Kim Rösner, 8037, Zürich, Breitensteinstrasse 82a; Philipp Ryf, 8057, Zürich, Schaffhauserstrasse 133; Valentin Salzgeber, 4058, Basel, Grenzacherstrasse 82; Meret Schneider, 8610 Uster, Brunnenstrasse 1; Mike Stadelmann, 8037, Zürich, Breitensteinstrasse 82a; Katerina Stoykova, 8004, Zürich, Baslerstrasse 2; Fabien Truffer, 1800, Vevey, Rue du Jura 2; Reto Walther, 8050, Zürich, Tramstrasse 26; Vera Weber, 3011, Bern, Gerberngasse 5; Yasmine Wenk, 8716, Schmerikon, Mühlegraben 5; Markus Wild, 4495, Zeglingen, Wenslingerstrasse 7

,,,,,,,		,				
Le / La fonctionnaire soussigné / e certifie que les (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.						
Lieu:	Signature manuscrite:	Sceau:				
Date:	Fonction officielle:					
	renvoyée au comité d'initiative: Massentierhaltungsinitiative, Postfach 5534, 8050 Zürich; il se chargera de res. D'autres listes peuvent être commandées ici: info @sentience.ch.					



Ne touchez pas aux cornes des vaches!



Journaliste freelance et géographe

«Coup de corne pour une nouvelle politique agricole», l'initiative pour les vaches à cornes d'Armin Capaul, éleveur de montagne, sera soumise au vote populaire le 25 novembre prochain. Une campagne, soutenue depuis son lancement par la Fondation Franz Weber. Rencontre.

Hans Peter Roth: Votre «Initiative pour les vaches à cornes» va-telle être acceptée le 25 novembre prochain, Monsieur Capaul?

Armin Capaul: Oui.

Pourquoi un tel optimisme?
Parce que le moment est venu.

Vous ne vous bercez pas un peu d'illusions?

Non. Mais je suis conscient que le combat va être difficile. Lors de cette votation, chaque voix va compter. J'aimerais dire à toutes les personnes qui me lisent: ne comptez pas sur le fait que «les autres vont bien voter». Ne restez pas assis chez vous, rendez-vous aux urnes ou votez par correspondance avec un

«Oui!» clair. Et persuadez les personnes de votre entourage de faire de même.

Certains s'étonnent qu'en Suisse, on puisse voter sur tout, y compris les cornes des vaches.

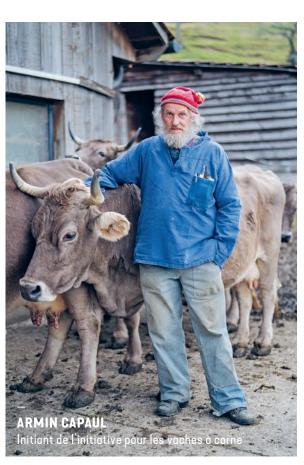
C'est qu'ils n'ont rien compris. Ni à la portée symbolique de cette initiative, ni à la démocratie suisse.

Pourquoi?

C'est le principe de la démocratie directe: c'est un instrument formidable, unique au monde, qui permet à tous, y compris à des militants isolés comme moi, de lancer un débat national sur une question donnée et de la soumettre au vote populaire. La portée de ce système rayonne bien au-delà des frontières suisses.

Et la portée de l'Initiative pour les vaches à cornes...

Elle est complètement sous-estimée! Elle une grande valeur symbolique et donne un coup de corne pour lancer une nouvelle politique agricole.



Désormais, tous ceux qui ne sont pas d'accord avec la politique agricole actuelle peuvent se manifester. En l'occurrence, il s'agit de refuser une agriculture qui autorise la mutilation des animaux, en fait des machines de production, qui détruit la nature et la biodiversité et qui soumet les agriculteurs à des charges croissantes alors que leurs revenus diminuent.

«Mutilation» est le mot-clé: la corne, dont l'agriculture industrielle prive de plus en plus souvent la vache, est à l'origine du lancement de votre initiative.

Les bovins écornés souffrent particulièrement en cette période de grandes chaleurs*. Les cornes sont de véritables organes vascularisés! Elles servent notamment à rafraîchir l'animal, un peu comme les oreilles des éléphants d'Afrique. Si les cornes n'avaient pas de fonction naturelle, elles n'existeraient pas. L'aurochs avait des cornes. Comme c'est l'ancêtre de nos vaches d'élevage, elles aussi ont des cornes. Touchez une corne! Vous verrez que c'est chaud, car c'est un élément vivant de la vache. Tellement vivant que quand une vache se blesse à une corne. elle saigne abondamment! Si une partie de la corne se casse, elle repousse, à condition que le cornillon n'ait pas été retiré. Or c'est précisément ce cornillon qui est calciné ou brûlé chimiquement lors de l'ablation des cornes - très souvent aussi chez les caprins. Il s'agit d'une intervention brutale, douloureuse, qui va à l'encontre de la dignité de l'animal et qui le prive d'un organe essentiel.

Comment avez-vous eu l'idée de lancer cette initiative?

J'ai toujours parlé à mes animaux, je leur raconte des histoires, des aventures, je partage avec eux mes pensées, mes idées et mes inquiétudes. Un jour, j'ai entendu la voix des vaches: «Et pourquoi ne défends-tu pas nos cornes?». Cette idée est devenue une obsession. C'est de là qu'est née l'initiative.

Un tour de force pour une personne seule.

Oui. J'ai utilisé toutes mes économies et j'ai littéralement tout donné pour que cette initiative puisse voir le jour. En fin de compte, je me suis rendu compte que je n'étais pas seul. Un nombre incroyable de personnes ont recueilli des signatures et me sont venues en aide par des actes ou des dons. Notamment la Fondation Franz Weber. Je suis infiniment reconnaissant de tous ces soutiens. Car ce sont eux qui ont permis de faire naître cette initiative populaire suisse.

Cette initiative a-t-elle changé votre vie?

Pas vraiment. Je travaille toujours dans ma ferme, dans le Jura. Je suis retraité depuis deux ans. Évidemment, cela me laisse plus de temps pour cette campagne. Le soutien à travers tout le pays est extraordinaire. C'est



ARMIN CAPAUL

Avec sa femme Claudia et leur fils Donat, le paysan de montagne Armin Capaul (67 ans) gère une petite exploitation agricole à Perrefitte, dans le Jura bernois. Ils possèdent 7 vaches, 1 bœuf, 2 vaches de deux ans, 7 veaux, 8 chèvres avec 5 chevreaux, 19 brebis et leurs agneaux, 2 ânes, 1 chien, 3 chats et 4 poules avec un coq. Pour sa campagne «Pour la dignité des animaux de rente agricoles», aussi appelée Initiative pour les vaches à cornes, soutenue par la Fondation Franz Weber, il a fondé l'IG Hornkuh.

www.hornkuh.ch

merveilleux! La manière dont les médias en parlent presque unanimement de façon positive me rend particulièrement heureux et m'encourage. Je remercie tout le monde!

Que ferez-vous si l'initiative est rejetée?

Elle va passer! Je ne cherche même pas à faire interdire l'écornage. Mon initiative est pragmatique. Je veux juste attirer l'attention et obtenir une reconnaissance et un soutien financier pour les agriculteurs qui ne pratiquent pas l'écornage. Le montant est clair et raisonnable et peut facilement se trouver en économisant ailleurs. Après tout il y a de l'argent même pour les pots de fleurs et les piquets de

clôture. Mais les animaux, eux, souffrent et nous dans le même temps, buvons un lait de moindre qualité. Quoi qu'il en soit, je sais que j'ai apporté ma contribution à la défense des animaux et au changement dans l'agriculture.

Quelle est la suite des événements?

Nous attendons la votation du 23 septembre avec deux initiatives agricoles. Puis nous lancerons la campagne de votation. Une conférence de presse le 2 octobre en marquera le lancement officiel. Je le répète: chaque «oui» va compter! Je serai reconnaissant pour chacun d'entre eux.

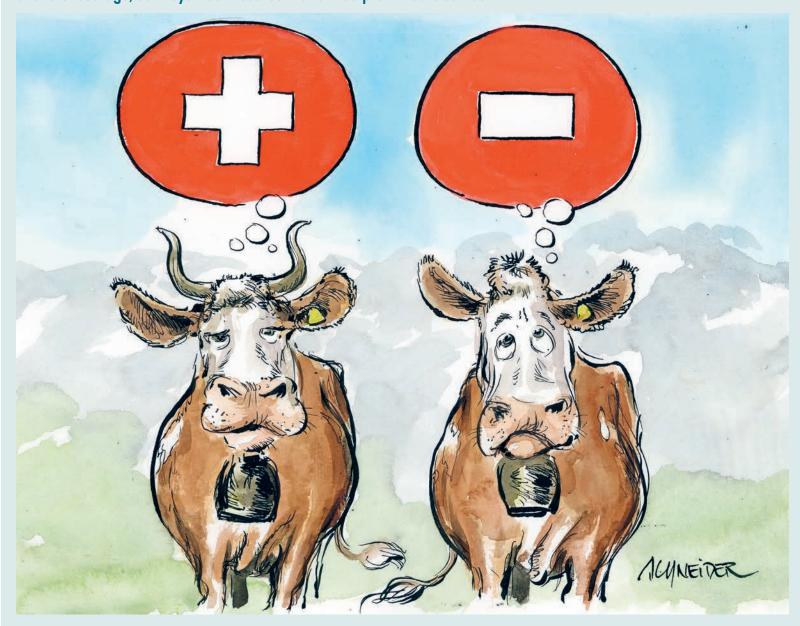
^{*} Cette interview a été réalisée durant la canicule fin juillet.



«POUR LA DIGNITÉ DES ANIMAUX DE RENTE AGRICOLES»

Si l'Initiative pour les vaches à cornes est adoptée, la Constitution fédérale sera modifiée comme suit (Art. 104 Al. 3 Let. b):

«3La Confédération conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes: b. elle encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux ; elle veille en particulier à ce que les éleveurs de vaches, de bœufs reproducteurs, de chèvres et de boucs reproducteurs obtiennent un soutien financier si les animaux adultes ont leurs cornes.»



VOTEZ OUI LE 25 NOVEMBRE À L'INITIATIVE POUR LES VACHES À CORNES!





Au cours des toutes dernières années, alertés par la parution de plusieurs ouvrages passionnants traitant de la vie des arbres, les médias nous ont fait part d'une merveilleuse découverte: tout ce qui vit semble décidément doué de conscience et de sensibilité.

«DES RACINES ET DES AILES»

Nous commencions à l'entendre souvent concernant les animaux, mais voici donc que l'on nous apprend enfin – études sérieuses à l'appui- que les arbres (donc, les plantes...) pensent et ressentent consciemment leur vie, aiment, s'entre-aident, et souffrent.





Pourquoi, soudain, une mode (ô combien bienvenue!) tend elle à attirer l'attention sur l'intelligence des arbres en particulier, sur leur comportement, leurs émotions, bref: leurs facultés cognitives? Sans doute parce que, dans leur majestueuse beauté, parmi toutes les autres merveilles du monde végétal, ils incarnent la puissance et la grâce, l'impressionnante, l'émouvante énergie de la VIE. De plus, ils inspirent à beaucoup d'entre nous une impression de protection bienveillante: rien n'est plus réconfortant ni plus apaisant qu'une promenade en forêt, ou une sieste au pied d'un vieil arbre, n'est-il pas vrai? C'est l'image même de la paix.

Que le respect dû à ces êtres magnifiques, vienne à la mode me ravit: suite à ces récentes découvertes, nous pouvons peut-être espérer qu'un jour, les pauvres plantes, comme nos chers animaux, n'aient plus à endurer les destructions inconsidérées et les atrocités diverses qu'en toute indifférence nous leur infligeons depuis des siècles d'obscurantisme.

PRISE DE CONSCIENCE

De toute manière, sous peine de payer ses erreurs de sa propre extinction, l'homme va devoir, de toute urgence, renoncer à l'absurde concept d'être la seule créature sur terre douée de raison...et d'âme. Le jour où nous l'accepterons et y adapterons nos comportements, nous cesserons enfin de faire "pleurer Dieu", comme le déplore le déchirant chant américain: "The day we made God cry".

Un tel bouleversement de notre éthique ne sera pas humiliant pour l'homme – bien au contraire: cela assurera sa résurrection en tant que fils de la Terre, ce qui serait hautement honorable!

RETOUR AUX SOURCES

La vérité est en nous, il suffit de la réveiller. Si j'en suis convaincue, c'est que chez les derniers représentants d'une humanité originelle, on retrouve notre vérité perdue. Lorsqu'on approche des ethnies résiduelles dites "primitives", qui vivent toujours en symbiose avec la nature, on mesure avec nostalgie tout ce que l'intellectualisme cartésien nous a fait perdre. N'importe quel amérindien de la forêt amazonienne sait que toute bête, toute plante, est - comme lui-même - une personne, alors que nous, au vingt et unième siècle de notre histoire, nous le redécouvrons en tâtonnant.

Mais...la sagesse populaire ne dit-elle pas "mieux vaut tard que jamais"? Même s'il est en effet bien tard, il n'est peut être pas trop tard pour rattraper au vol nos liens avec l'âme du monde.

ARBRE, MON FRÈRE

Parlons donc des arbres, puisqu'il nous est enfin permis d'évoquer leur bien-être, et leurs souffrances, sans susciter des sarcasmes stupides.

Tout d'abord, il semble bien qu'ils possèdent l'équivalent d'un cerveau, et qu'on peut donc parler de leur intelligence: des chercheurs ont découvert que le bout de leurs racines est équipé de dispositifs similaires à ceux d'un cerveau à l'origine de toute pensée. Ce que confirment d'ailleurs les autres observations.

En dépit des controverses habituelles vis-à-vis des moindres avancées menaçant nos mauvaises habitudes, nous sommes en droit nous, amis de la nature, de rappeler qu'un arbre, tout autant qu'un chien, une poule, ou une ablette est une personne et doit être traité comme tel. L'énumération des découvertes dont je ne donne ici qu'un bref aperçu est franchement émouvant, bouleversant. On a découvert que de vrais liens affectifs et des alliances unissent certains arbres – surtout ceux d'une même espèce ; qu'ils se soucient du sort de leurs enfants - plantules qui poussent autour d'eux et secrètent à l'occasion des substances nutritives qui les aident à survivre et à se développer lorsque les conditions sont difficiles. Ces nourritures sont transmises par l'intelligent réseau des racines entrelacées (sous terre. les arbres se rapprochent et s'enlacent par les racines, comme nous nous serrons dans les bras...).

LANGAGE UNIVERSEL

Ce même réseau souterrain peut aussi transmettre des messages (par exemple des signaux d'alarme) et de l'aide: si un arbre a perdu ses feuilles et ne peut plus assurer la photosynthèse dont il a besoin, ses amis viennent à son secours et le ravitaillent...parfois même lorsqu'il ne reste de lui qu'une souche, et ceci, quelque fois, des années durant.

On sait qu'ils peuvent dépérir par manque de sommeil – tout comme nous –qu'ils connaissent la peur, (ce qui, je l'avoue, me bouleverse) et ressentent cette forte émotion que nous appelons compassion quand, à leur proximité, on inflige une souffrance ou la mort à quelqu'être vivant que ce soit (fûtce un crabe!).

Ils peuvent ressentir du vague à l'âme et souffrir au point de dépérir lorsque, appartenant à une espèce sociale ils sont plantés seuls, loin des leurs, dans un environnement étranger...

Cela – tout cela – ne donne-t-il pas la preuve de leur singulière ressemblance avec les animaux, avec nous? N'appartenons-nous pas tous à la communauté des vivants - et - sensibles? Et combien émouvant est le parallèle entre le processus mélancolique de leur vieillissement et le nôtre! Nous nous ridons? Leur écorce se fissure, se crevasse, se boursouffle. Chez l'humain, les rayons ultraviolets accélèrent le vieillissement: chez l'arbre aussi. Nous perdons nos cheveux? Leur houppier se dégarnit, les branches de leur couronne se raréfient et raccourcissent avec l'âge, puis deviennent crochues comme nos membres rhumatisants. Non seulement- tout comme nous- ils cessent de grandir, mais en fin de vie ils se tassent, rapetissent, et ont parfois tendance à grossir!

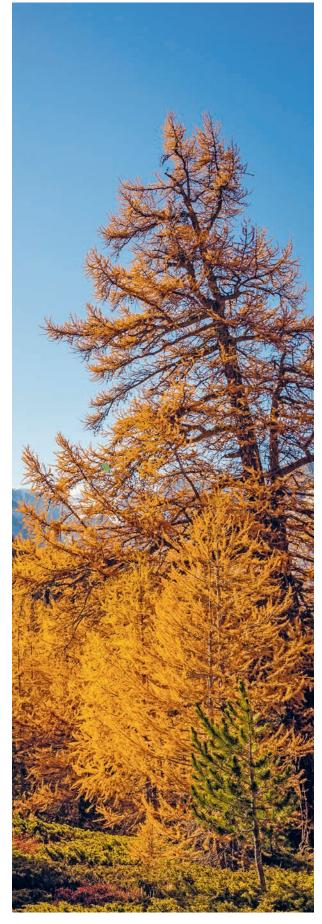
Et-comme nous, un jour...

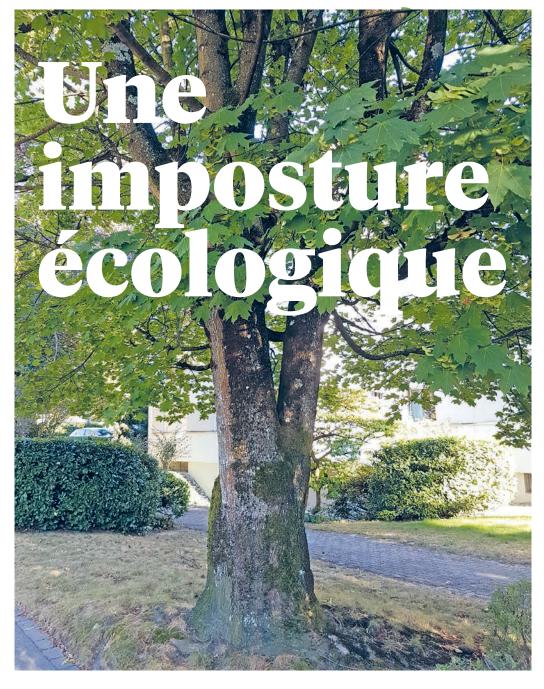
«De temps en temps Dans l'Ouragan Un vieux sapin geint et se couche...» (GUILLAUME APOLLINAIRE)

Certains d'entre nous, alors- tout comme moi-le pleurent. Car...

«Malgré votre grandeur funèbre Arbres, mes frères et mes sœurs, Nous sommes de même famille...» [JULES SUPERVIELLE]

Comme toujours, bien avant les preuves scientifiques, l'intuition visionnaire des poètes avait tout compris.





Quatre cent arbres doivent être abattus pour la ligne de tram de la vallée de la Limmat.

Après la ligne de tram entre Berne et Ostermundigen, un autre projet ferroviaire doit aussi voir le jour à Zurich. Problème: cette étape prévoit l'abattage d'environ quatre cents arbres de plus de cinquante ans — dont celui d'une allée bordée de quatre-vingt-dix érables. Le 23 septembre prochain, les zurichois auront donc l'avenir de leur vallée entre leurs mains.

Avec une population mondiale dont la moitié vit en ville – l'Europe compte même plus de 70% de citadins! – l'avenir est urbain.

Cela n'est pas sans conséquences pour le climat: en effet, l'urbanisme influe sur le climat des villes. Ainsi, le degré d'imperméabilisation en ville fait que la température y est en moyenne 5°C plus élevée qu'en périphérie. En outre, la sécheresse de l'air et son renouvellement limité sont problématiques.

Si face à ces phénomènes, de nombreuses villes (dont New York et Hambourg) ont mis au point des programmes spéciaux pour créer des espaces verts, d'autres prennent l'exact contrepied. C'est le cas de la Suisse, où de nombreuses villes et agglomérations n'hésitent pas à couper des centaines d'arbres précieux au nom d'une prétendue écologie. Cette «écologie de pacotille» qui mise sur le transport public, serait louable si les transports utilisés n'étaient pas dépassés. Car tandis que des villes comme Séville ou Bordeaux mettent en service de nouvelles lignes de tram sans caténaires, les nouvelles lignes de tram et de train prévues ici seront réalisées à partir de technologies obsolètes.

UNE TECHNOLOGIE ARCHAÏQUE ET DES-TRUCTRICE POUR LES ARBRES

A l'époque, le projet de tram Berne-Ostermundigen aussi avait été présenté comme une solution écologique. De fait, en février dernier, la majorité des Bernois était tombée dans le panneau, sans réaliser qu'elle scellait ainsi le



MATTHIAS MAST
Reporter et journaliste

sort des quelques deux cent vingt magnifiques arbres – dont certains âgés de plus de quatre-vingts ans – bordant des allées et qui seront bientôt sacrifiés au profit du nouveau tracé. Qu'est-ce donc que cette écologie, si elle s'avère néfaste pour la nature ? Source de vie, le respect de la nature devrait être le fondement de toutes nos actions écologiques!

LE SORT DES ARBRES ENTRE LES MAINS DES ZURICHOIS!

Le 23 septembre prochain, les Zurichois seront en effet appelés à voter sur l'initiative populaire qui appelle à l'abandon du projet de tram dans la vallée de la Limmat (deuxième étape), qui va de Schlieren à Killwangen, en passant par Dietikon et Spreitenbach.

Une magnifique allée bordée de quatre-vingt-dix érables âgés de plus de cinquante ans sera elle aussi sacrifiée. Même sort réservé aux tilleuls, hêtres, bouleaux et autres pins, dont certains ont plus de soixante ans.

Avec ces abattages massifs, ce sont d'immenses capacités de purification de l'air et des refuges vitaux pour la faune qui disparaissent.

SILENCE RADIO CONCERNANT LA DES-TRUCTION DES ALLÉES

À ce jour, la société Limmattalbahn AG n'a publié aucune liste détaillée précisant la localisation exacte des arbres menacés, et le texte de la votation ne fait pas mention des coupes prévues. Les planificateurs du projet de tram de la vallée de la Limmat et les autorités font tout pour passer sous silence cet aspect du projet.

Tout comme pour le projet de tram de Berne, ils affirment que les arbres sont en partie malades et qu'ils doivent de facto être remplacés.

Pour Fabian Dietrich, expert renommé en arboriculture, cet argument ne tient pas la route. A Berne, lors d'une inspection, il a fait part de son sentiment sur la question: «La ville prend extrêmement soin de ses arbres. La grande majorité des arbres qui bordent les allées sont donc sains et ne présentent aucun risque de chute ou de bris.»





La plupart des arbres victimes de cette fausse écologie ont, comme ici, plus de cinquante ans

On peut supposer que cet expert tirerait la même conclusion s'il parcourait la vallée de la Limmat...

CENT JEUNES ARBRES NE VALENT PAS UN VIEUX

Ultime argument des planificateurs, adeptes de technologies obsolètes et destructrices pour l'environnement: planter le même nombre d'arbres, - ou plus -, sur de nouveaux sites. Sans préciser qu'il faut entre trente à quarante ans pour qu'une jeune pousse produise le même effet qu'un ancien. Comme le

résume Dietrich (JFW 122): «Un vieil arbre sain est non seulement esthétique, mais il constitue un biotope irremplaçable pour d'innombrables êtres vivants. Une centaine de jeunes arbres ne font pas le poids face à un vieil arbre – à moins que l'on puisse attendre des décennies...»

CONCLUSION: DITES **OUI**À L'INITIATIVE POPULAIRE
«ABANDON DE LA LIGNE DE LA
VALLÉE DE LA LIMMAT»!

DES ARBRES POUR LUTTER CONTRE LA SURCHAUFFE URBAINE

Le développement des centres-villes est certes indispensable à l'aménagement du territoire, mais la minéralisation croissante de nos agglomérations et le développement des infrastructures de transport font payer un lourd tribut aux arbres. Combiné à la disparition des allées le long des routes, l'impact de ces dégradations se ressent particulièrement en été : le climat dans les villes en devient de plus en plus difficile à supporter. Sans arbres, les villes deviennent des déserts de pierre. Accusés de ramollir l'asphalte et le béton et d'occuper de potentiels espaces commerciaux, ils sont aussi fréquemment écimés pour ne pas dépasser une certaine hauteur. Parfois, ils disparaissent simplement parce qu'ils font craindre pour la sécurité ou parce qu'ils nécessitent beaucoup de soins. Dans les conflits de voisinage, les grands arbres sont aussi victimes de l'argument de l'assombrissement. Et les espaces verts privés laissent de plus en plus la place à des jardins de gravier qui réchauffent le microclimat. D'où le fait qu'avec la multiplication des canicules, nos villes et agglomérations deviennent d'insupportables radiateurs. Nous avons besoin d'arbres en ville pour rafraîchir l'air de façon naturelle car, à l'avenir, ce n'est pas l'ombre qui posera problème, mais l'ensoleillement! Sans leurs platanes, de nombreux centresvilles du sud de la France seraient aujourd'hui presque inhabitables...



Pelusa laisse sa place à Merry

ALEJANDRA GARCÍA

Directrice du sanctuaire Equidad et de ZOOXXI en Amérique latine

> L'éléphante Pelusa nous a quitté en juin 2018. Sa libération du Zoo de la Plata était pourtant si proche. Mais son destin nous rend plus forts. Nous nous battons pour libérer tous les éléphants des zoos argentins.

C'est le cœur lourd que nous avons dû nous résigner à laisser s'éteindre Pelusa. Nous avions tout préparé pour que cette grande dame puisse enfin goûter à la liberté, elle qui n'aura connu que la captivité pendant ses cinquante années de vie. Quelle frustration pour nos équipes, qui s'étaient tant battues pour son transfert vers notre havre de paix brésilien pour éléphants...Quelle torture, de devoir la plonger délibérément dans un sommeil éternel pour abréger ses souffrances, dont nous pensions pourtant être venu à bout!

Plutôt que de voir le verre à moitié vide, nous avons décidé de nous inspirer de sa sagesse éléphantesque. Alors, nous avons séché nos larmes et repris le combat : il est inconcevable que ce que nous avons entrepris pour elle et dont elle n'a pu profiter, soit vain.

PROUVER QUE LES ZOOS NE CONTRIBUENT PAS À LA PROTECTION DES ÉLÉPHANTS

Nous avons ainsi décidé de mettre à profit tout le travail accompli en son nom. Il ne s'agit pas seulement d'honorer sa mort; il s'agit de mettre un terme définitif à la captivité des éléphants dans le monde, à commencer par l'Argentine. Et de prouver que les zoos, loin de contribuer à la préservation et à la sauvegarde de l'espèce, ne sont que des mouroirs, où les pachydermes, privés de leurs besoins fondamentaux, meurent à petit feu de maladies et d'ennui.

Neuf semblables de Pelusa, qui constituent les derniers éléphants captifs d'Argentine, vont pouvoir profiter du travail accompli pour la sortir de sa vie de misère. Des démarches administratives en passant par l'élaboration de papiers vétérinaires à la collecte de fonds, nous sommes fin prêts pour passer à l'offensive.

L'ARGENTINE, PAYS PILOTE POUR SONNER LE GLAS DE LA CAPTIVITÉ DES ÉLÉPHANTS

La première qui devrait jouir sous peu des fruits de ce labeur, après plus de cinquante ans en captivité, se prénomme Merry. Dans son malheur, – elle n'a connu que le cirque et le zoo, prêtant son dos aux touristes pour amuser la galerie – Merry a toutefois la chance d'avoir un propriétaire ouvert au dialogue.

Ancien directeur de cirque reconverti en directeur de zoo pour «recycler» ses animaux, interdits de représentation dans plusieurs pays d'Amérique latine, le propriétaire de Merry fait partie de ceux qui, dans le monde du cirque, ont senti le vent tourner. Il a notamment compris que le divertissement des humains ne doit pas être à tout prix, notamment celui du bien être animal, et qu'en terme d'image, il était plus sage de confier son éléphante à nos bons soins, pour qu'elle puisse enfin savourer une retraite bien méritée.

Docile et coutumière des transports, ce qu'exigeait sa vie de bête de cirque, sans cesse déplacée au gré des représentations, Merry devrait sans tarder rejoindre notre sanctuaire. Ses papiers avant obtenu le feu vert des autorités argentines, il ne manque plus que l'accord de la CITES au Brésil pour valider son transfert, les fonds levés pour Pelusa lui étant déjà réservés.

L'ÉLÉPHANTE MARA

Originaire d'Asie, comme Merry, Mara devrait la rejoindre pour un avenir radieux au Brésil. Le temps presse : poussée à bout par la captivité, Mara a développé des troubles du comportement. Transférée dans un zoo après qu'elle ait tué un dompteur dans le cirque où elle

nement n'a pas suffit à apaiser son courroux. Contrainte de partager un espace de vie restreint avec deux femelles. Mara s'en est pris à l'une d'entre elles ainsi qu'à un soigneur. Pour éviter les conflits, le zoo a alors décidé d'isoler Mara dans un minuscule espace de contention et de ne lui accorder que quatre heures seule, dans l'enclos réservé aux éléphants. Loin d'améliorer son comportement, cette incarcération ne fait qu'accentuer son notamagressivité, ment à l'égard des soigneurs, qui ne savent plus comment l'approcher pour la nourrir.

ELÉPHANTS DU ZOO DE MENDOZA

Si Mara est une célibataire endurcie dont la reprise d'une vie sociale n'est pas encore certaine, il n'en n'est pas de même pour nos quatre protégés de Mendoza, qui constitueront le dernier lot d'éléphants à quitter l'Argen-

vant actuellement dans la plus grande solitude, souffre de cette situation, qui la prive du besoin le plus fondamental des éléphants : être en troupeau.

Mais la vie de troupeau n'est pas toujours facile à organiser : Tamy et sa compagne Pocha, tous deux originaires d'Asie, ainsi que Guillermina, leur progéniture, nécessitent que le sanctuaire soit plus aménagé pour accueillir cette petite famille de géants dans les meilleures conditions. Par ailleurs, une véritable préparation est nécessaire afin d'habituer Pocha et sa fille au transport - elles qui n'ont jamais voyagé et n'ont jamais été séparées - afin que leur transfert vers le Brésil soit le moins traumatique possible pour elles. Là encore, le spectre bienveillant de Pelusa veille sur nos opérations : ce sont deux de ces anciens soigneurs qui prépareront les éléphantes pour leur voyage vers la liberté!







Sur les traces de Miss Jemima



HANS PETER ROTH

Journaliste freelance et géographe

«À 22 heures, une cloche sonna. Une fusée fut tirée et, à ce signal, les six cascades sortirent de la pénombre et s'embrasèrent de couleurs. Ce fut magique.» Voilà, entre autres choses, ce que Miss Jemima confia à son journal lors de son séjour au Giessbach. C'était il y a 155 ans.

En 1863, cette Britannique n'écrivit pas seulement son journal, mais aussi l'histoire du tourisme. Il s'agissait du tout premier voyage organisé, idée de Thomas Cook. Le fait qu'à l'époque déjà, elle fasse halte au Giessbach sur la route qui la menait de Chamonix à la Suisse centrale,

Un peu d'histoire et un programme varié, à l'image de l'automne. Le Grandhôtel Giessbach prépare à ses hôtes des moments inoubliables.

n'est pas un hasard. L'hôtel, puis le Grandhôtel Giessbach, érigé quelques années plus tard, devait devenir un haut-lieu touristique d'une classe exceptionnelle, ce qu'il continue d'être aujourd'hui, après de multiples péripéties.

DES MO(NU)MENTS INOU-BLIABLES

L'émission Couleur d'été de la RTS a visité le Grandhôtel Giessbach le 27 juillet dernier, et «Schweiz Aktuell», une émission de la SRF, a produit une série en quinze épisodes basée sur le journal de Jemima*. Le dixième épisode est consacré au Giessbach. Vera Weber, fille du sauveteur du Giessbach, Franz Weber, et présidente de la FFW et de la fondation «Giessbach au peuple suisse», ainsi que Mark von Weissenfluh, directeur de l'hôtel, y évoquent le phénomène Giessbach. Et en ce début d'été indien, le Grandhôtel nous invite de nouveau à vivre des instants inoubliables.

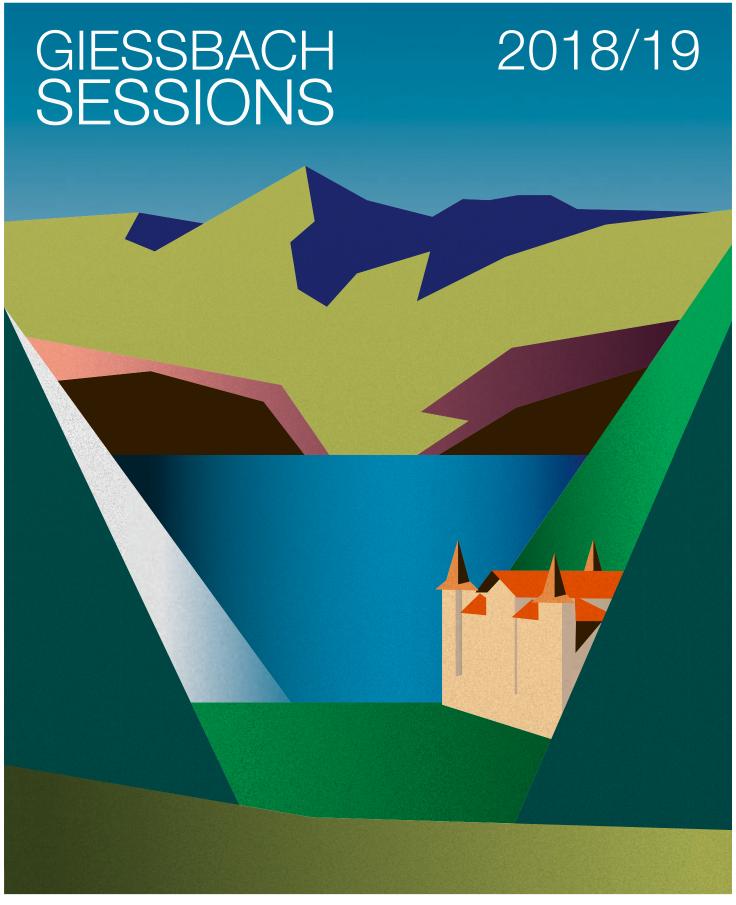
* Episode de la RTS sur: Couleurs d'été à Giessbach *Episode de la SRF: www.srf.ch/sendungen/schweizaktuell/tag-10-giessbach

DES JOURS DORÉS

Dîner de gala, lecture, fête des cuisines de l'hôtel, concerts et bal d'automne : le programme du Giessbach est aussi coloré et varié que l'automne.

PLUS D'INFORMATIONS SUR:

www.giessbach.ch/de/anlaesse-im-winter-355.html



SA 27 oct. 2018

SEVEN

VEN 1er fév. 2019

STRADIVARI QUARTETT SA 1^{er} déc. 2018

PEGASUS

VEN 29 mars 2019

SPAN & FRIENDS

SA 12 janv. 2019

CANDY DULFER JAZZBAND FEAT. HARRY EMMERY

Grandhôtel Giessbach Brienz

Concerts avec apéro, repas du soir et boissons compris Billets : www.giessbach.ch



Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à déplacer des montagnes pour les animaux, la nature et notre patrimoine!

En tant que membre-donatrice, membre-donateur vous soutenez durablement nos actions et combats pour un monde meilleur! Nous vous tenons régulièrement informés des avancées, des résultats et des campagnes de la Fondation Franz Weber.

Au nom des animaux, au nom de la nature, nous vous remercions pour votre soutien!

COMPTE POUR VOS DONS

Compte postal No.: 18-6117-3 IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13 T+41 (0)21 964 24 24 ffw@ffw.ch | www.ffw.ch